

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 6 MAI 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le six mai,

A treize heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau, en visio ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau, en visio ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale.

Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, invité ;
- ✓ Colette HAYART, membre du Conseil d'Administration, invitée.

Est excusée :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, invitée permanente.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
 - ✓ Communication interne : thèmes du n° 12 du journal « Au cœur des Restos » et point sur les sujets abordés dans les 11 précédents.
 - ✓ Plan de formation 2023/2024 : prévisions et réalisations ; commentaires et axes de réflexion.
 - ✓ Classeur AD02
- Point sur les activités des centres
 - ✓ Journées à la mer : procédure d'inscription.
 - ✓ Centre itinérant : démarrage de l'activité
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses
 - ✓ Réflexion sur les moyens de paiement des bénévoles pour se restaurer au Siège.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024.

PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

■ « AFFAIRE COLOMBE »

L'AN a rédigé une note d'information à l'attention du CA et des DR (cf. Annexe 1).

■ OPERATION « IBIS ROCKCORPS » (G. GRARD)

(détails de l'opération dans le PV de la réunion du 25 mars 2024).

Sur 113 jeunes initialement prévus, 86 se sont présentés le dimanche 28 avril. L'opération s'est poursuivie le lundi 29 avril (≈ 30 jeunes).

Tâches/travaux effectués :

- Une cinquantaine de box LIDL a été triée dans l'entrepôt sous la conduite de **Béatrice** et **Hubert DELOBEL** ainsi que de **Sandy DESTUNDER**.
- Construction, avec des palettes, d'un bac composteur.
- Nettoyage et désinfection de tous les véhicules.
- Peinture des murs dans les toilettes.
- Rangement dans les locaux de la SEM.
- Fresques artistiques sur les parois des bungalows.

Les murs du réfectoire n'ont pas été repeints faute d'une couleur correspondant aux souhaits du Chef de la cuisine.

Les équipes d'animation de RockCorps ont très bien géré tous ces bénévoles d'un jour. Les bénévoles ont été enchantés de l'accueil et de l'accompagnement qui leur a été fait. L'équipe de la cuisine s'est mobilisée pour restaurer tout le monde.

Thomas SCHNITZENBAUMER s'est chargé de l'aspect sécuritaire.

Un grand merci aux bénévoles et salariés de l'AD59a qui se sont déplacés le dimanche et impliqués tout au long de l'opération.

A noter : il est rare que l'on fasse appel à des jeunes (sauf Maraude et centre étudiant) et cela s'est avéré bénéfique car nous avons eu des retours très positifs de jeunes qui vont s'inscrire sur le site pour des opérations ponctuelles.

Patrick BANNEUX : ce qu'il faut retenir, au-delà du fait qu'il faudra trouver les moyens de remercier ceux qui font des efforts itératifs pour accueillir des opérations exceptionnelles comme celle-ci, c'est que les véhicules avaient grandement besoin d'être nettoyés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : cette tâche ponctuelle n'est peut-être pas véritablement inscrite comme étant à exécuter régulièrement ; une nouvelle vague de bénévoles frappe à notre porte pour laquelle nous ne trouvons pas d'activité parce que nous ne sommes pas ouverts le week-end. Nous devons lister toutes les tâches ponctuelles qui ne sont pas réalisées et que nous pourrions affecter à des bénévoles de fin de semaine (travaux de peinture, nettoyage, ...). Nous devons travailler sur les nouvelles modalités d'accueil de bénévoles.

Hortense LAMBERT : le Pôle Bénévolat reçoit de nombreuses candidatures de bénévoles disponibles le samedi. Prenons-nous la décision de mettre en place une opération mensuelle à Wattlelos ?

Patrick BANNEUX : cela pourra être envisagé une fois que toutes les tâches auront été listées, tant pour l'entretien de notre patrimoine que pour le développement de nos missions. Nous avons trop tendance à demander à des salariés d'effectuer des activités que nous pouvons affecter à des bénévoles.

Dany DELBECQ, craignant des vols dans l'entrepôt, s'oppose à ce que des bénévoles y soient présents le week-end s'ils ne sont pas encadrés par des responsables, ce qui supposerait que des encadrants salariés soient présents ces jours-là.

Patrick BANNEUX : il n'est pas question de faire venir des salariés mais des bénévoles « cadres ». Beaucoup de bénévoles ne sont pas disponibles en journée la semaine mais souhaiteraient apporter leur aide à l'Association. Cela pourrait être un moyen de trouver de futurs encadrants sérieux et respectueux des règles.

Béatrice DELOBEL : suite à cette opération et aux observations qui en découlent, l'équipe Insertion souhaite engager une réflexion approfondie sur le sujet des activités de l'ACI logistique et livraisons, pour assumer les dons LIDL, recentrer les activités et redimensionner les équipes salariées et bénévoles ; de façon générale, déterminer le « qui fait quoi » à l'entrepôt, ce qui dépasse le cadre de l'insertion.

Il y a un retard considérable sur le traitement des box : certaines denrées arrivent prochainement à expiration quant à leur DLC. L'ACI ne peut absorber cette tâche.

Bernard DESCAMPS a eu un entretien avec l'encadrant technique de l'entrepôt qui a admis ne pas être en mesure d'effectuer le tri des box LIDL. Il va donc falloir faire appel à des bénévoles le soir ou le week-end.

Patrick BANNEUX : il est prématuré de travailler sur la périodicité. Nous devons ouvrir le dossier et travailler sur les tâches ponctuelles à confier (exemple : nettoyage des camions 2 fois par an). La réflexion doit s'ouvrir avec le Pôle Bénévolat => **Action : B. DELOBEL, G. GRARD, B. DESCAMPS, H. LAMBERT, Z. ZAROURI.**

■ OPERATION ESSILOR

Durant deux jours, le mardi 23 et mercredi 24 avril, le centre des Restos du Cœur de Lille Marché, en partenariat avec « l'Entraide », a ouvert ses locaux pour accueillir une unité mobile de la fondation ONESIGHT (fondation du groupe Essilor Luxottica). Elle organise des dépistages des troubles de la vue et permet aux personnes qui n'ont pas de mutuelle de corriger leur vision.

Le parcours visuel a débuté par des tests de vue, puis s'est poursuivi par un examen par un ophtalmologiste bénévole dans l'unité mobile dédiée.

179 personnes accueillies aux Restos du Cœur des centres lillois ou dans d'autres associations caritatives (une quinzaine dont l'ABEJ, la Sauvegarde du Nord, la SPADA de Lille) ont bénéficié du dispositif : 78 % recevront des lunettes correctrices, 20 % des lunettes de soleil. Les autres associations « têtes de réseau » n'avaient pas répondu à notre sollicitation.

Une vingtaine de bénévoles des Restos du Cœur était présente.

Un « stand » dédié à l'audition était également proposé : il a reçu 120 personnes et en a appareillé plusieurs gratuitement. Un partenariat pourrait être envisagé pour un contrôle auditif dans les centres avec possibilité d'appareillage gratuit.

Voir email de Pascale MUTEL en Annexe 3.

Mathilde LEBORGNE, salariée de l'AN, chargée de mission Accès aux Droits, à la Santé et à la Justice, s'est déplacée sur Lille pour l'occasion.

■ LIVRET D'ACCUEIL POUR LES CDDI (B. DELOBEL)

L'objet de ce document est de permettre aux CDDI, lorsqu'ils intègrent l'Association, d'obtenir les informations liées à la structure et à leur parcours d'insertion.

La version définitive est quasiment terminée.

■ RENCONTRE AVEC DIAGMA (B. DESCAMPS)

Ce cabinet de conseils, détaché par l'AN, a visité le site de Wattrelos dans le cadre de son étude sur la mutualisation des entrepôts et des transports. Ses conclusions seront rendues dans le courant du mois de juin.

■ RENCONTRE AVEC ODILE WOEHL ET GIUSEPPE FRANCO (B. DESCAMPS)

Giuseppe a beaucoup apprécié la qualité de l'organisation et du travail fourni par l'ACI Cuisine.
Par ailleurs, il envisage de rédiger un livre de cuisine italienne pour les Restos du Cœur.

■ SEMAINE CULTURELLE

Géraldine PRIGENT a envoyé l'information à tous les centres. Lui demander de toujours mettre les membres du Bureau en copie de ses emails => **Action : H. LAMBERT.**

POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

■ COMMUNICATION INTERNE (M. CATRISSE)

Le n° 12 du Journal « Au cœur des Restos » paraîtra dans le courant du mois de mai. Au sommaire :

- Zoom sur la collecte nationale : quelques chiffres importants ; interview d'un élève Ingénieur, bénévole du centre de Lomme, très impliqué lors des collectes et OPC.
- Aide à la personne avec un focus sur les activités culturelles.
- Accompagnement budgétaire et partenariat avec la Banque de France.
- Zoom sur les vacances.

En annexe 4, un point sur les différents thèmes abordés dans les 11 premiers numéros.

Alain CARELS fait remarquer que les services centraux n'ont jamais fait l'objet d'un article dans le journal.

Bernard DESCAMPS suggère également de faire un zoom sur les nouveaux types de bénévoles (actifs).

Patrick BANNEUX souhaite que soit rédigés des articles sur la RSE et le Développement durable.

■ BILAN FORMATIONS 2023-2024 (M. CATRISSE)

(cf. Annexe 5)

L'accent a été porté sur les formations « Mieux Connaître les Restos » (15 sessions organisées pour 8 prévues à l'origine) et « Initiation à l'Inscription » (4 sessions vs 2).

La formation « Participer à l'Aide à la Personne » est très importante et son contenu, proposé par l'AN est très intéressant ; pour les prochaines sessions (plus nombreuses au cours de l'exercice 2024-2025), il sera ajouté des éléments relatifs aux contacts « référents » ainsi qu'aux règles de mise en place d'activités dans les centres.

Patrick BANNEUX demande si cette formation comporte un volet relationnel : s'il est bien de proposer des activités, comment négocier des relations au sein de ces activités. Il est étonnant de constater que beaucoup de temps est consacré à « recadrer des personnes ». Y'a-t-il une réflexion sur la dimension relationnelle de notre engagement au sein des équipes vis-à-vis des personnes accueillies ? Peut-être faudrait-il mettre en place une formation sur les enjeux relationnels, apprendre à découvrir son propre mode de gestion des relations, les techniques efficaces de gestion des conflits, ... ?

Myriam CATRISSE : c'est inclus dans un parcours de formation des nouveaux responsables organisé par l'AN (4 jours dont 2 consacrés à l'animation des équipes).

Béatrice DELOBEL : c'est abordé dans le parcours de formation des « petits homards ».

A noter que des personnels de la Banque de France ont demandé à participer à une session de formation « Initiation à l'Inscription » (11 et 12 juin prochains).

Alors que beaucoup de centres se plaignent de ne pas savoir utiliser ParCoeur, nous déplorons un manque d'inscription des bénévoles pour cette formation.

Hortense LAMBERT remercie le service formation pour l'ajout de sessions « MCLR » et suggère d'inclure la formation « PAP » dans le parcours des nouveaux responsables.

Alain CARELS souhaite que la notion de coûts soit incluse dans la formation « PAP » : comment obtenir les fonds nécessaires à la création et au développement d'une activité sans obligatoirement solliciter l'Association ? Tout le monde a de bonnes idées mais il faut les mettre en œuvre et, si possible, à moindre coût pour l'Association.

Patrick BANNEUX : tout le monde a de bonnes idées, oui et non : tout le monde ne va pas au cinéma, tout le monde ne va pas dans les musées, ... Quand on questionne les personnes accueillies dans les centres de Roubaix, beaucoup n'ont jamais entendu parler du Musée André Diligent ou n'ont jamais eu le courage ou l'audace de le visiter. Il y a une pauvreté de curiosité culturelle et il est difficile pour une personne de porter un projet culturel et de le partager quand cette culture ne l'a pas nourrie. Si nous ne voulons pas être dans la culture « consommation », si nous voulons vraiment que cela prenne du sens dans une démarche, cela demande un petit peu de travail.

Certaines activités ne coûtent rien : faire un atelier d'écriture, travailler sur le narratif, par exemple : « travaillez sur votre vie ou prenez un événement de vos vacances » et nous allons essayer de travailler l'écriture ; cela ne nécessite que quelques cahiers et stylos. L'un des problèmes est que nous n'avons pas en face de nous un public qui a envie, qui a la motivation. Nous devons impulser cette « révolution culturelle » car nous avons du mal à faire passer de « je consomme » à « j'organise ».

Hortense LAMBERT : avant d'organiser quoi que ce soit, il faudrait déjà que chaque centre mette en place une équipe d'écoute et d'accompagnement ; cela ne coûte rien.

Patrick BANNEUX : il est également très important de mettre l'accent sur les formations « BPH ». Je souhaiterais qu'elles soient dispensées de façon plus sérieuse, notamment avec des « gens de l'Etat » ou d'Eurofins qui nous expliquerait la grille d'évaluation (comment se préparer, comment mettre en place les recommandations, ...).

Bruno JOLY : la grille est connue ; elle est sur le compte-rendu de visite dans lequel sont mentionnés les qualités et défauts du centre concerné ainsi qu'une série de recommandations.

Patrick BANNEUX : le préalable est de développer une culture de maîtrise des risques, de sécurité et d'hygiène. Le problème n'est pas de répondre à des recommandations mais de les appliquer. Là aussi, il s'agit d'un changement de culture. Cela doit être naturel d'intégrer ces notions dans nos actions.

Patrick BANNEUX remercie **Myriam CATRISSE** pour ce bilan. Qu'il y ait complémentarité entre les formations de l'AN et celles de l'AD est une très bonne chose.

Myriam CATRISSE, pour finir, tire un grand coup de chapeau à l'équipe des formateurs très disponibles et pédagogues, que les formations soient techniques ou non.

■ SALLES DE REUNION DU SIEGE

Bernard DESCAMPS et Patrick BANNEUX : il est parfois compliqué de disposer d'une salle à Watrelos et une réflexion doit être menée pour trouver d'autres solutions.

La Secrétaire Départementale rappelle que le préalable à l'organisation d'une réunion est de vérifier la disponibilité d'une salle.

■ CLASSEUR A DESTINATION DES 22 CENTRES DE L'AD02 (B. JOLY)

Ce classeur contient des documents utiles pour les centres régulièrement mis à jour.

Les coûts ont été minimes puisque les fournitures ont été offertes par une société de papèterie de Soissons.

Si le principe est bon, il est difficilement applicable à l'AD59a.

POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

■ WATTRELOS CENTRE ITINERANT (C. HAYART)

La livraison de la camionnette a été retardée au 1^{er} septembre prochain.

Nous devons honorer notre promesse aux Mairies de démarrer dès le 3 juin (cf. Annexe 2) ; 33 bénévoles sont mobilisés. Un véhicule de la flotte sera temporairement détaché de Wattrelos pour le centre itinérant, probablement le Dacia Duster.

Rappel de la chronologie :

- Février 2024 : accord de l'AN.
- Mars 2024 : information est donnée sur le fait que le véhicule est en cours d'aménagement.
- 25 mars 2024 : la liste des matériels nécessaires à l'agencement du local de stockage d'Emmerin (situé dans l'enceinte des locaux techniques de la Mairie) est communiquée à **Bernard DESCAMPS** ; demande soumise à l'approbation des membres du Bureau le 22 avril et envoyée à la DR. L'AD doit avancer les fonds et se fera rembourser par l'AN : commandes à passer => **Action : Guy GRARD.**
- 13 avril 2024 : au cours d'une réunion pour régler les questions en cours, nous apprenons que le véhicule ne sortirait des chaînes de montage que début juin.
- 3 mai 2024 : un artisan a réalisé les travaux dans le local : plomberie, électricité, porte, volet.
- 6 mai 2024 : le service appros est bloqué car l'assurance du local d'Emmerin n'est toujours pas activée.

Le problème se pose encore de la mise en peinture des murs du local : la demande auprès des Bricos du Cœur n'ayant pas été faite suffisamment tôt, ils ne sont pas disponibles avant mi-juin ; 10 bénévoles du « centre » sont volontaires mais il faut acheter la peinture => **Action : G. GRARD.**

A noter : le véhicule sera garé dans la cour des locaux techniques ; le responsable de ces locaux loge sur place et ferme l'enceinte chaque soir.

D'autres points sont encore à régler du type « qui achète et règle les petits matériels encore nécessaires » (boîte à clefs, par exemple) => **Action : B. DESCAMPS et A. CARELS.**

Dans un premier temps, il est prévu de démarrer les commandes auprès des Appros pour environ 300 personnes et de préparer des sacs dans le local de stockage.

Une inauguration officielle sera organisée après l'arrivée de la camionnette, en septembre. LIDL, principal financeur du véhicule, souhaite qu'elle se déroule devant l'un de ses magasins. Les Maires des communes concernées seront invités.

■ TOURCOING EPIDEME

En arrivant dans le centre, le 30 avril dernier, les bénévoles ont constaté une inondation. Alors qu'ils étaient en train d'éponger, une partie du plafond s'est écroulée. Les mesures conservatoires ont été prises et la distribution n'y a plus lieu pour le moment : les personnes accueillies ont toutes reçu un message les invitant à se rapprocher d'autres centres.

La Mairie a été informée et sollicitée pour l'ouverture du local rue Roger Salengro, fermé durant la campagne d'été, en attendant la réparation d'Épidème. Aucune réponse n'a été apportée à ce jour. **Guy GRARD** rappelle que, si la Mairie accepte d'ouvrir Salengro, des règles devront être respectées (convention, assurance, ...).

Afin de prendre le relais, **Guy GRARD** a demandé à **Martine VERSCHAEVE**, mais toujours pas reçu, les coordonnées des personnes sollicitées à la Mairie. Ce qui est dommage, c'est que cela impacte les personnes accueillies. La moitié du local est inutilisable : c'est aux services techniques de la Mairie d'analyser la situation et de nous dire si nous sommes autorisés à utiliser la salle en l'état.

Un autre problème est lié au partage avec une autre association dont le responsable est hostile aux Restos du Cœur. **Philippe DUMORTIER**, responsable adjoint du centre, a écrit un courrier à la Mairie (cf. Annexe 6).

A noter que **Philippe DUMORTIER** est un ancien fonctionnaire de la Ville de Tourcoing, opposant à la Mairie.

Patrick BANNEUX lui a téléphoné et rappelé les règles du respect. Les propos de ce courrier sont inappropriés et ne facilitent pas les relations et la diplomatie que nous devons avoir avec les maires quelle que soit leur couleur politique. Il est mécontent quant au ton employé à l'égard de Madame BECUE, Maire de Tourcoing et Conseillère Départementale vice-présidente à l'insertion, laquelle vient d'ailleurs visiter les locaux de Wattrelos le 16 mai prochain en compagnie de Monsieur HUS, Haut fonctionnaire, ancien DG de la Mairie de Tourcoing, aujourd'hui DGS au Département.

Patrick BANNEUX a adressé un email à une adjointe au Maire pour lui demander de présenter nos excuses à Madame BECUE. Le cabinet et les services techniques en sont informés.

Une réunion avec la Mairie et les élus de Tourcoing est programmée le 24 mai prochain. **Myriam CATRISSE** sera présente en tant que Soutien du centre. **Patrick BANNEUX** devrait également s'y rendre.

Guy GRARD : il faut éviter que des courriers partent de n'importe où. Il faut rédiger une note pour rappeler à tous les centres et bénévoles qu'il leur est interdit d'écrire directement aux Mairies, que les courriers doivent émaner uniquement du Siège et être signés par le Responsable Départemental
=> **Action : P. BANNEUX.**

■ LILLE MARCHÉ

Un email très virulent, relatif à un retard de livraison, a été adressé par un bénévole de ce centre aux Appros et à l'entrepôt et a fait l'objet d'une réponse très circonstanciée et modérée de la part de l'un des encadrants techniques.

Dany DELBECQ : la réaction de ce bénévole est disproportionnée compte tenu du travail fourni par les équipes de l'entrepôt et les chauffeurs qui doivent être respectés.

Patrick BANNEUX se propose d'écrire un message à ce bénévole quelque peu aigri.

■ CENTRE ITINERANT DANS LA PEVELE

Bernard DESCAMPS : **Bruno DUBOT** réfléchit actuellement à la pertinence d'un tel centre (visibilité à 2 ans). Le taux de pauvreté dans ce territoire est de 7 %.

Comme pour celle menée dans les Weppes, **Dany DELBECQ** réitère son opposition à une telle opération déjà tentée 2 fois et abandonnée en raison, entre autres, du mécontentement des personnes accueillies quant au manque de choix puis de la défection des bénévoles. Faudra-t-il bientôt servir les personnes accueillies à domicile parce qu'elles ne font pas l'effort de se déplacer ?

Patrick BANNEUX : **Colette HAYART** s'est déplacée à plusieurs reprises sur la Côte d'Opale et à Paris pour y prendre note des meilleures pratiques à développer ; son projet est visiblement mûri et prend peut-être en compte les expériences malheureuses passées. Il y a vraiment une pauvreté en territoire rural, des zones blanches ; si cela semble être ce que les services publics appellent la « politique du dernier kilomètre », parce que les gens ne font pas forcément l'effort d'aller vers le service public et demandent à ce que le service vienne à eux, ce type de dispositif est de plus en plus mis en place : camions itinérants de La Poste, épicerie, ... Force est de constater que les gens sont de moins en moins mobiles parce qu'ils n'ont pas de moyens de locomotion et qu'ils sont très isolés.

Bruno JOLY travaille actuellement sur un projet identique dans la Thiérache : les villages sont espacés de 10 km, les habitants n'ont pas de voiture ou plus les moyens d'acheter du carburant.

■ JOURNÉE A LA MER – PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Bernard LESCRAUWAET a adressé aux membres du Bureau, aux fins de validation, une note décrivant la procédure pour bénéficier des tarifs de groupe ETer.

Alain CARELS : si l'AN a donné son accord quant au versement de sa subvention pour les « Vacances et Colonies », elle n'a rien envisagé pour la journée à la mer. L'AN a suggéré que l'AD se rapproche de la CAF pour ce qui concerne la prise en charge pour chaque famille.

Cette note ne lui paraissant pas très claire, **Patrick BANNEUX** souhaite s'en entretenir avec **Bernard LESCRAUWAET**.

POINT SUR LA TRESORERIE (ALAIN CARELS)

Cf. Annexe 8.

La situation présentée ne tient pas compte de diverses dépenses non annoncées au préalable (exemple : travaux et équipements pour le local de stockage d'Emmerin).

Sur sollicitation d'**Alain CARELS**, **Patrick BANNEUX** précise sa demande formulée lors de la précédente réunion, à savoir qu'il souhaiterait qu'une comptabilité analytique soit exposée. Il est bon que cette démarche de pilotage soit partagée, en plus d'un point sur la trésorerie : la santé d'une association ne se limite pas à une trésorerie qui permet de payer les salaires le(s) mois suivant(s). Il faut avoir une lecture des enjeux.

Le dialogue de gestion du 16 mai prochain sera l'occasion d'échanger sur ces enjeux et sur les objectifs que poursuit l'AD59a, notamment en termes d'investissements dans les années qui viennent.

Le dialogue de gestion est un élément du pilotage qui permet de vérifier l'harmonisation des pratiques comptables dans les différentes AD, le sérieux de la tenue des comptes, l'équilibrage des dépenses et des recettes. Le dialogue de gestion est une démarche d'anticipation pour éliminer les éventuelles mauvaises pratiques et mettre en place les bonnes.

Nous regrettons de ne pas être en mesure de tenir une « vraie » comptabilité analytique faute des outils pour ce faire. Nous en avons besoin pour faire des tableaux de bord, sécuriser, restructurer, analyser les risques d'exploitation, ...

Patrick BANNEUX informe les membres du Bureau que **Jean-Michel RICHARD** (Trésorier) et **Daniel RAVEL** (Responsable du PAAD) et Pierre FRAPPE (salarié, Contrôleur de Gestion) seront présents au sein de la délégation de l'AN pour cet après-midi de travail et d'échanges.

Demander un ordre du jour à Pierre FRAPPE => **Action : B. JOLY**.

L'AN a été très attentive au courrier envoyé à **Patrice DOURET** pour l'informer des 3 gros chantiers qui nous préoccupent, aucun n'étant stabilisé sur les plans techniques et financiers, pas plus que sur celui des partenariats.

APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

■ ETUDE PREALABLE POUR LES CHAMBRES FROIDES

La maîtrise d'œuvre avait été confiée au Cabinet BLEZAT. Celui-ci informe les Restos du Cœur du don d'une facture de 6 552 €.

Patrick BANNEUX souhaite savoir qui, à l'AN, a été destinataire de l'étude => **Action : G. GRARD**.

■ SUBVENTION DU CCAS DE TOURCOING

Le CCAS verse 3 k€ aux Restos Bébés.

Daniel CARPENTIER, responsable du centre de Tourcoing Europe, souhaite utiliser cette subvention pour acheter des couches pour des bébés de 18 à 24 mois.

Il est rappelé ici que la règle, aux Restos du Cœur, est de ne plus donner de couches ni de lait quand le bébé a atteint l'âge de 18 mois. Il est rappelé également que les Restos du Cœur apportent leur aide aux personnes accueillies mais n'ont pas vocation à pourvoir aux besoins quotidiens des tous petits.

Cette subvention doit être gérée au nom du centre de Tourcoing, dans l'intérêt des personnes que nous accueillons et dans le respect des règles des Restos du Cœur.

Patrick BANNEUX : d'une part le CCAS verse une subvention à destination des bébés de la ville de Tourcoing et non pour le seul centre de Tourcoing Europe. D'autre part, il faut se poser la question « quels sont les besoins en matière de petite enfance » plutôt que de raisonner en « couches de tailles 5 et 6 ».

D'anciennes puéricultrices sont bénévoles dans le centre de Tourcoing Europe : elles connaissent certainement le raisonnement des Restos du Cœur qui est d'aider les gens et de les accompagner et non pas de couvrir l'intégralité de leurs besoins.

=> **Action : Patrick BANNEUX et Alain CARELS se chargent de répondre à la demande.**

FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 27 mai 2024 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

QUESTIONS DIVERSES

■ MANIFESTE « LES RESTOS DU CŒUR (AD59A) S'ENGAGENT »

La note présentée récemment aux administrateurs a fait l'objet d'une mise en forme par **Chlorane CHARTOL** (cf. Annexe 9).

Envoyer le document au secrétariat administratif pour diffusion à tous les centres et à la DR

=> **Action : B. DESCAMPS.**

■ PROCEDURES D'INFORMATION DE LA DELEGATION REGIONALE

Bruno JOLY rappelle la procédure concernant les embauches : toutes les demandes doivent être adressées au Chargé de Mission de la Délégation Régionale. Aucune embauche, même approuvée par le Bureau de l'AD59a, ne peut se faire sans l'approbation de la DR puis de l'AN. Il en est de même pour ce qui concerne les fiches-projets.

■ REGLES D'UTILISATION DES TPE

Cf. Annexe 10.

La note sera prochainement envoyée par Michèle DARBOIS à tous les centres d'activités.

■ MOYENS DE PAIEMENT DES BENEVOLES POUR SE RESTAURER AU SIEGE

Peut-on imaginer d'autres moyens de paiement que celui utilisé actuellement (achat d'un carnet de tickets) ? Peut-on faire évoluer ce système, moderniser les modes de paiements, et ainsi créer un nouvel élément dans la formation des CDDI ?

Alain CARELS : attention aux frais que cela pourrait engendrer. Exemple, pour les TPE : Smile & Pay applique non seulement une commission à chaque opération mais également un forfait mensuel d'environ 5 €, que les TPE soient utilisés ou non.

La solution d'un règlement unique mensuel, basé sur un pointage via le système utilisé par la cuisine, semble peu acceptable car cela génèrera plus de travail pour le Service Gestion qui devra, de plus, relancer les « mauvais payeurs ».

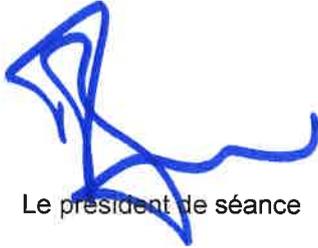
Patrick BANNEUX souhaite augmenter la valeur faciale du repas à 2.50 € et de faire payer les bénévoles en formation : il proposera ces mesures aux administrateurs lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

■ SDAASP

Bernard DESCAMPS assistera, le 7 mai prochain, à une réunion dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Nord (plan à 6 ans).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. « Affaire Colombe » : note d'information de l'AN.
2. Wattrelos Centre Itinérant : flyer villages
3. Opération ESSILOR : email de Pascale MUTEL
4. Point sur les différents thèmes abordés dans les 11 premiers n° du journal « Au cœur des Restos »
5. Bilan formations 2023-2024
6. Courrier de Philippe DUMORTIER à la Mairie de Tourcoing
7. Echange d'emails entre Lille Marché et l'Entrepôt
8. Point sur la trésorerie
9. Manifeste « Les Restos du Cœur (AD59A) s'engagent »
10. Règles d'utilisation des TPE
11. Feuille de présence

ANNEXE 1 - NOTE D'INFORMATION DE L'AN

6 mai 2024

Note d'information à l'attention du CA et des DR

Vous avez très probablement entendu parler de l'affaire « Colombe », cette bénévole de l'AD66 qui, à la sortie d'un meeting politique du RN, a répondu à une interview télévisée en faisant état de son bénévolat au Restos du cœur, contrevenant ainsi à la Charte du bénévole. Colombe parlait de sa situation de galère (elle est au RSA).

Il s'en est suivi une explosion médiatique avec la vidéo initiale vue plusieurs millions de fois, des sujets dans la presse nationale et locale, un buzz infernal sur les réseaux sociaux et des récupérations politiques des élus du RN mettant en cause l'inhumanité des Restos suspectés d'avoir exclu la bénévole pour déviance politique. Des élus de gauche se sont aussi saisis du sujet en disant que leurs partis devaient aller parler à des gens comme Colombe pour leur démontrer que votre RN ne leur apportera pas de solutions.

Bref beaucoup d'émotions dans le pays qui suscitent probablement beaucoup de questions au sein des Restos.

Pour répondre aux sollicitations très nombreuses que l'AD66 et l'AN ont reçues, nous avons bâti les éléments de réponse suivants, étant entendu que nous sommes en lien avec la RD66 pour comprendre exactement ce qui s'est passé localement.

Parce qu'ils accueillent tout le monde, les Restos du Cœur ne demandent pas leurs opinions politiques à leurs bénévoles. Mais ils leur demandent de ne pas mêler publiquement leur statut bénévole et leurs opinions politiques.

Concrètement, en signant la charte des bénévoles, chacun s'engage à laisser à la porte ses convictions politiques, quelles qu'elles soient. C'est ce principe intangible qui nous permet de mobiliser 73 000 bénévoles de toutes opinions ou convictions, « *sans idéologie, discours ou baratin* » comme le rappelle la chanson des Restos.

Contrairement à ce qui a été dit ou écrit, aucune mesure disciplinaire ni décision d'exclusion n'ont pour autant été prises par les Restos du Cœur contre Colombe. Les principes de neutralité lui ont été rappelés, dans une sorte de « rappel à la loi ou règlement ». La bénévole a mal vécu cette mise au point, elle ne s'est plus sentie à sa place aux Restos et a choisi de démissionner.

En conclusion : une fois les médias alertés, cette affaire a pris des dimensions disproportionnées, avec des propos de certains souvent peu soucieux de la réalité des faits. Dans ses réponses aux médias, l'AN est restée factuelle, sur la base des éléments de réponse explicités ci-dessus. Pour ne pas continuer à alimenter le buzz, il a été décidé dimanche 5 mai en milieu de journée, de cesser de communiquer. La situation reste évidemment suivie de près.

Il est demandé à tous les responsables qui seraient sollicités d'en faire de même et d'alerter immédiatement le pôle communication.

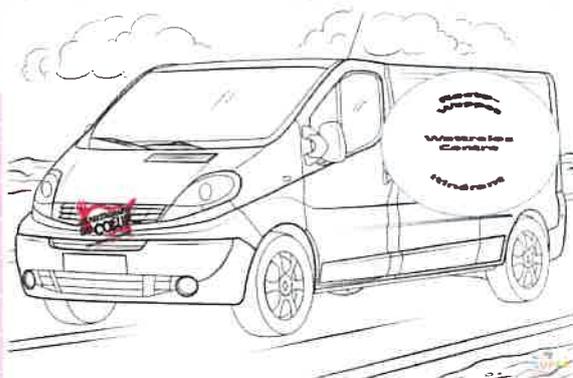
ANNEXE 2 – FLYER VILLAGES CENTRE ITINERANT

À partir du 3 juin 2024

« parce qu'un repas ne suffit pas... »

une équipe itinérante de bénévoles des Restos du Cœur passera dans les villages suivants :

PASSAGE	VILLAGE	HORAIRE
LUNDI	EMMERIN	de 10 à 11h30
	RADINGHEM EN WEPPE	de 14 à 15h30
MARDI	HANTAY	de 10 à 11h30
	ILLIES	de 14 à 15h30
MERCREDI	FOURNES EN WEPPE	de 10 à 11h30
	BEAUCAMPS LIGNY	de 14 à 15h30
JEUDI	AUBERS	de 10 à 11h30
	FROMELLES	de 14 à 15h30
VENDREDI	HERLIES	de 10 à 11h30
	MARQUILLIES	de 14 à 15h30



Nous serons à votre écoute et vous proposerons une aide alimentaire, et, selon vos besoins, une aide à la personne (recherche d'emploi, aide numérique, aide administrative, conseil budgétaire, ...)

Si vous le pouvez, munissez-vous de vos justificatifs de ressources et de dépenses.

I.P.N.S.

ANNEXE 3 – OPERATION ESSILOR

De : MUTEL Pascale

Envoyé : jeudi, mai 2, 2024 11:30 AM

Objet : [EXTERNE] OneSight Restos du coeur Lille_23-24 Avril 2024

Bonjour à toutes,

J'espère que vous allez bien.

Une semaine après notre venue à Lille et la tête remplie de merveilleux souvenirs, je reviens vers vous avec les bilans.

Ce mail concerne toutes les personnes qui ont participé à ce beau projet, tous les bénévoles des Restos et OneSight qui nous ont aidé à réaliser ce beau projet à Lille en partenariat avec les Restos du coeur.

Et nos remerciements également à Olivier de l'Entraide grâce à qui nous avons pu bénéficier d'une salle de luxe 😊

Toute l'Equipe OneSight : Carine, Gilles, Luigi et Isabelle, Marion et Vivien (nos supers opticiens) et moi-même souhaitons vous exprimer notre reconnaissance pour votre accueil si chaleureux et enthousiaste, et surtout pour tout le travail accompli !

Recevez tous nos remerciements et toute notre gratitude d'avoir fait de cet événement une pleine réussite marquée par un travail d'équipe, avec beaucoup d'humanité, de solidarité et d'engagement et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Et un grand grand bravo à Hortense d'avoir permis d'accueillir autant de personnes, et qui plus est, pour la majorité avec des **défauts visuels (78%)** que nous avons pu corriger, donc avec de vrais besoins !

Ci-joint vous trouverez, le visuel du bilan des 2 jours, fruit de votre énergie et votre volonté pour faire le maximum auprès des **179 personnes** que nous avons accueillies.

@Hortense LAMBERT, Carine t'adressera le bilan détaillé mais tu peux d'ores et déjà noter que tu recevras **83 paires de lunettes** d'ici 1 mois à remettre aux **67 bénéficiaires** concernés. Nous restons Carine et moi à ton écoute en cas de problème de correction afin de pouvoir orienter les personnes vers les opticiens de la ville.

Et nous te laissons transmettre à Olivier le visuel et les photos si tu le souhaites ou bien dis moi comment procéder.

Ici un peu plus de détail :

127 personnes examinées par Docteur Luigi Colella

139 personnes équipées

20 enfants de -12 ans présents dont **13 avec un défaut visuel** ont été équipés de lunettes corrigées

Enfin le médecin a détecté **3** patients avec une pathologie qui doivent être orientés pour bénéficier d'un suivi médical ou examens supplémentaires.

J'en profite pour remercier notre cher Docteur Olivier Walbaum du message fort qu'il a adressé à l'Hôpital.

Enfin j'aimerais également remercier les personnes en dehors de ce mail qui ont marqué ces 2 journées par leur sourire, leur gentillesse et leur aide précieuse.

Je n'ai plus tous les prénoms mais à Julie, Issa, Grace, Sandrine, Véronique, et tous les autres ❤️

On vous dit Merci !

Nous gardons au plus profond de nos coeurs cette action chargée d'émotions de sentiments qui nous fait réaliser la chance que nous avons de faire ce que nous faisons !

Bonne continuation à vous tous et à une prochaine fois ...

Bien à vous

Pascale



147 Rue de Paris,
94220 Charenton-le-Pont France
M+ 33 6 45 58 87 90

SUIVEZ NOUS

 [onesight_france sur Instagram](#)
[onesight.essilorluxottica.com](https://www.onesight.essilorluxottica.com)

ANNEXE 4

POINT SUR LES DIFFERENTS THEMES ABORDES DANS LES 11 PREMIERS NUMEROS DU JOURNAL « AU CŒUR DES RESTOS »

INFOS REGULIERES

- Mot du Président (vœux ou autres) (1-3-5-7-10-11)
- Chiffres campagne été et/ou campagne hiver (tous les numéros)
- Collecte nationale : chiffres et témoignages (une fois par an)

UN SEUL THEME ABORDE EN DOUBLE PAGE INTERIEURE

- Du monde d'avant au monde d'après (COVID) (2)
- Les défis à relever : hôtels... (COVID) (4)
- 3 défis à relever (suite COVID) : accueil - fêtes - vacances (5)
- Les valeurs Restos (avec un SLAM) (6)
- Journée à la mer : destination Bray Dunes (7)
- Aide à la personne : distribution accompagnée-bibliothèque-spectacle-vestiaire-vacances (8)
- A.A.I.D.A (9)
- Mesures pour la campagne d'hiver 2023/2024 (10)
- L'insertion au cœur des Restos (5-11)

ZOOM SUR

- Emballages cadeaux (1-8)
- Les 6 territoires (4-5-6-8-9-10)
- Ramasse à Sin le Noble (3 + 9 coup de cœur)
- Resto Chaud (3-11)
- Maraudes (5)
- Chorale de la Bassée (1 + 8 coup de cœur)
- Atelier coiffure la Bassée (5 coup de cœur)
- Restos BB Tg Orions (9 coup de cœur)

ARTICLES SELON L'ACTUALITE DU MOMENT

- Bénévoles au C.A (3)
- Interlocuteurs au Siège (3)
- Témoignages de 4 BNV : mon arrivée aux Restos (3)
- Témoignages BNV A.G 2021 (3)
- Journées Portes Ouvertes (7)
- Braderie de Lille : stand Restos (10)
- Bus accès aux droits (10)
- Camion itinérant Weppes (10)
- Délégation Hauts de France (11)

DATES DE PARUTION

- 2020 : janvier - mai - décembre
- 2021 : avril - novembre
- 2022 : mars - septembre
- 2023 : janvier - avril - novembre
- 2024 : janvier - mai

ANNEXE 5 - BILAN FORMATION 2023-2024

AD59a – PLAN DE FORMATION MAI 2023 à AVRIL 2024

PREVISIONS ET REALISATIONS

Intitulé Formation	Nb sessions prévues	Nb participants prévus	Nb heures prévues	Nb sessions réalisées	Nb participants réalisés	Nb heures réalisées
Mieux connaître les Restos Durée : 7h00	8	120	840	15	209	1463
Initiation à l'inscription Rencontre 2R Durée : 7h00	2	24	168	4	61	427
Initiation à l'inscription l'outil ULYSSE Durée : 7h00	2	24	168	4	61	427
Rencontre avec les familles Durée : 3h30	30	450	1575	24	407	1424,50
Participer à l'Aide à la Personne Durée : 7h00	0	0	0	1	9	63
Echanges et réflexions sur l'Engagement Durée : 7h00	2	24	168	2	21	147
Savoir utiliser l'outil PARCOEUR Durée : 7h00	2	24	168	1	8	56
Animer les équipes avec PARCOEUR Durée : 7h00	2	24	168	0	0	0
Savoir utiliser l'outil AAIDA Durée : 7h00	5	50	350	5	62	434
Bonnes pratiques d'Hygiène Centres Durée : 7h00	2	24	168	1	13	45,50 Réalisée sur 3h30
TOTAL	55	764	3773	57	851	4487

ANNEXE 6 - COURRIER A LA MAIRIE DE TOURCOING

Madame la Maire,

Tout d'abord revenons en arrière.

Suite à des événements déjà particulièrement désagréables, nous avons sollicité le 14 septembre 2023 (mail joint) une réunion de médiation qui a eu lieu le 13 octobre 2023.

De cette réunion il n'y a eu aucun compte rendu, ce qui est particulièrement surprenant.

Peut être qu'il était difficile de retranscrire les propos de votre adjoint aux bourles qui a dit « votre association n'est même pas tourquennoise » et « je préfère m'occuper de la bourle, que des restos du cœur »

Il faudra lui rappeler l'importance de l'action exercée par ce mouvement créé en 1985 par Coluche, et il serait intéressant de savoir où sont vos priorités, la bourle ou l'aide aux plus démunis.

Venons en maintenant aux faits qui amènent ce courrier.

Après les grandes vacances de 2023 nous avons indiqué nos jours et horaires d'utilisation de la salle qui nous est octroyé, c'est-à-dire du lundi au vendredi, pour les distributions, pour des réunions, pour d'autres activités d'aide à la personne comme la coiffure.

Nous avons été prévenus par Mme BIEROYE que le weekend des 20 et 21 avril la salle allait être utilisée par la bourle pour un événement.

Cela ne nous a pas été confirmé par vos services, et il ne nous a pas été dit que le jeudi faisait partie de l'occupation.

Or le jeudi 18 c'est l'après-midi coiffure, et quand les 2 bénévoles chargés de cette activité se sont présentés, monsieur BIERVOYE leur a refusé l'accès, puis autorisé, puis les mis dehors à force d'insultes et d'autres désagréables comportements (une vidéo a été faite)

Outre le fait que nous avions du préparer la salle tout seul sans aide de la bourle (photos jointes) ce monsieur s'est permis de vider un frigo où nous stockons des yaourts pour y mettre des boissons (voir photo), vider un autre frigo des boissons qui s'y trouvaient ce qui nous a conduit à les jeter, car périmées.

A noter que les frigos et congélateurs sont la propriété des restos du cœur.

En outre les affiches qui nous servent lors des distributions, ainsi que celle posée sur la porte d'entrée ont purement été arrachées ! (voir photos)

Et de plus il apparait que des choses ont disparues (une rallonge électrique, les piles d'une balance, une caisse contenant des jouets, le porte document d'un bénévole)

Comme les agissements de ce monsieur ont été particulièrement violents et insultants une plainte a été déposée par une bénévole.

A noter que la coiffeuse a du emmener la personne à coiffer chez elle pour terminer le travail (voir photo)

Bien évidemment, comme souvent sans aucune aide, il va nous falloir remettre la salle en ordre pour assurer notre distribution du mardi 23.

Cela ne peut plus durer, et nous demandons donc que cette salle nous soit exclusivement réservée, la bourle ayant des locaux suffisant grands pour y faire ses réunions, et ses agapes.

Il nous a été indiqué que nous devons la fournir à nouveau le 8 mai, ce que nous en sommes pas prêts à faire !

Bien évidemment le président départemental de notre association est informé de tout cela.

Dans l'attente de votre réponse, et de savoir quelle suite vous voudrez bien donner à cette triste affaire,

Veuillez agréer, madame la Maire, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'équipe des restos du centre Epidème

Le responsable adjoint

Philippe DUMORTIER

ANNEXE 7 – ECHANGE D'EMAILS ENTRE LILLE MARCHÉ ET L'ENTREPOT

Envoyé : samedi 4 mai 2024 11:32

Objet : Livraison ce vendredi beaucoup trop tardive

Bonjour,

J'espère que dans les destinataires en action j'aurai adressé mon message à la bonne personne responsable et que du fait je puisse espérer avoir une réponse.

Hier au centre de Lille Marché le camion est arrivé à **8h25 avec 9 palettes** à décharger alors que la distribution commence à 9H. Comment voulez que l'on soit organisé et prêt pour la distribution de nos 170 familles accueillies, je vous laisse imaginer la cohue et l'énerverment des personnes.

Cette situation pour nous est intolérable d'autant plus que lors des échanges avant campagne d'été on nous a pratiquement imposé une livraison tous les 15 jours (ce que nous avons parfaitement compris) et que l'on nous avait assuré en contrepartie **une livraison vers 7h30**. Je tiens à préciser que dans la charte il est demandé aux bénévoles de respecter leur engagement et je constate une fois de plus que les services de Watrelos semblent exclus de cette charte. Ce n'est pas ce genre d'attitude qui va redorer le blason et l'image de ce que les bénévoles ont de Watrelos.

Par ce mail je demande d'avoir la confirmation que la livraison à Lille Marché se fera vers 7H30. N'oubliez pas qu'hier nous étions en période de vacances donc une circulation routière très fluide, dans 15 jours cela ne risque pas d'être le cas.

Pour la petite anecdote sachez aussi que nous avons été livrés des surgelés à 11H soit pratiquement à la fin de notre distribution. Ce retard est parfaitement expliqué et excusé (crevaison du camion) mais avouez quand même que les premiers pénalisés sont certes les bénévoles mais surtout nos personnes accueillies.

En espérant avoir une solution intelligente à ce problème.

Un bénévole de plus en plus désabusé et en pleine réflexion sur son engagement.

Amicalement.

Envoyé : lundi 6 mai 2024 06:04

Bonjour,

Il est vrai que le camion à destination pour votre centre est parti un peu plus tard que prévu, nous en sommes navrés.

N'oublions pas une chose, nous rencontrons toujours des problématiques concernant les livraisons dès lors que des jours fériés soient intercalés en milieu de semaine.

Nous devons configurer et intégrer des centres en plus de nos tournées classiques et cela est difficile de satisfaire l'ensemble des centres.

De plus, nous avons un camion de moins pour ce vendredi dans le sens où un de nos chauffeurs poids était absent pour cause de congé.

Il me semble pourtant vous avoir appelé a deux reprises pour vous prévenir du départ du véhicule et pour confirmer que vous preniez bien la totalité de votre commande.

Vous nous avez remercié.

Sachez que nous nous efforçons à répondre et à satisfaire toutes vos difficultés que vous pouvez rencontrer, malheureusement dans nos missions il y a forcément des impossibilités à pouvoir livrer tout le monde à 07h30.

Cordialement,

Envoyé : lundi, mai 6, 2024 10:46 AM

Bonjour Bruno,

Merci pour ta réponse et cela a le mérite d'être clair.

Je comprends parfaitement tes difficultés, nous avons le même genre de problèmes avec des défections (3 personnes absentes) de dernière minute sur ces semaines très particulières.

Si je me suis permis de t'envoyer ce mail c'est pour préciser qu'en période d'été il est très difficile de motiver nos bénévoles et qu'ils réagissent plus difficilement aux difficultés.

Encore merci pour ta réponse et tes explications en espérant que la situation n'ira qu'en s'améliorant.

Bonne journée.

Amicalement.

ANNEXE 8 – POINT SUR LA TRESORERIE

PREVISION DE TRESORERIE au 06/05/2024									
	mai			juin		juillet		août	
	2	15	31	15	30	15	30	15	31
solde compte courant	39 871								
solde livret	311 551								
don exceptionnel à conserver pour chambres froides	-60 000								
subvention exceptionnelle Marcq en Baroeul (achat PL)	-10 000								
subvention exceptionnelle MEL (achat PL)	-40 000								
avance région sur achat poids lourd	-12 000								
don privé achat PL	-40 000								
virement de ROOLE sur véhicule WEPPE	-15 000								
virement AN sur véhicule WEPPE	-30 833								
ENCAISSEMENTS									
DONS PRIVES			2 000		2 000		2 000		2 000
remboursement AN (frais avancés par AD)									
subvention AN									
MANIFESTATIONS									
ASP REMBOURSEMENT			62 000		62 000		62 000		62 000
remboursement FORMATION			1 000		1 000				
SUBVENTIONS municipales			1 000		1 000				
SUBVENTIONS département									
SUBVENTIONS Région									
SUBVENTIONS DIVERSES									
TOTAL ENCAISSEMENTS	0	0	66 000	0	66 000	0	64 000	0	64 000
DECAISSEMENTS									
INVESTISSEMENTS									
ACHAT PETIT MATERIEL (hors frigos)			1 000		1 000		28 000		1 000
ACHAT PETIT MATERIEL (frigos, micro ondes, cafetières)					1 000		1 000		1 000
EDF/GDF/CHAUFFAGE/EAU	15 000	0		15 000		13 000		13 000	
FOURNITURES DE BUREAU/informatique			1 500		1 000		1 000		1 000
LOYERS IMMEUBLE			3 500		500		3 500		500
LOCATION MATERIEL&VEHICULES			1 000		1 000		1 000		1 000
ENTRETIEN&REPARATION(LOCAUX&VEHICULES)			4 000		3 000		3 000		2 000
ENTRETIEN & MAINTENANCE MATERIEL			2 000		3 000		2 000		2 000
SALAIRES bruts CDI			25 000		25 000		25 000		24 000
SALAIRES bruts CDD			46 000		46 000		46 000		50 000
CHARGES SOCIALES urssaf				35 000		35 000		35 000	
CHARGES SOCIALES Humanis (retraite)		6 000		6 000		6 000		6 000	
CHARGES SOCIALES (mutuelle, Mutex)					3 000		4 000		
TELEPHONE+AFFRANCHISSEMENTS		2 700		2 700		2 700		2 700	
CARBURANT		2 000		2 000		2 000		1 000	
FORMATION				2 000		2 000		1 000	
SOCIETE PAYE				1 000		1 000		10 000	
FRAIS DE DEPLACEMENTS (formations)			500		500		500		0
FRAIS DE DEPLACEMENTS (courant)			1 000		1 000		1 000		1 000
IMPOTS&TAXES			1 000				1 000		
COLONIES+vacances familles									3 000
autres charges		3 000	10 000	5 000	4 000	3 000		3 000	
TOTAL DECAISSEMENTS	0	28 700	96 500	68 700	90 000	64 700	118 000	71 700	86 500
SOLDE	174 422	145 722	115 222	46 522	22 522	-42 178	-96 178	-167 878	-190 378

ac : 50 k€ DON
+10 k€
CIC

351 422 Solde disponible
-207 833 Sommes à conserver pour immobilisations futures

28 k€ part Région PL non reçue

En principe, nous sommes tranquilles que fin juin, d'autant plus que nous devons recevoir la subvention d'équilibre de l'AN

ANNEXE 9 – MANIFESTE « LES RESTOS DU CŒUR (AD59A) S'ENGAGENT »



Les Restos du cœur (AD59A) s'engagent

Témoins de la précarité alimentaire que vivent des millions de personnes, **engagés à combattre la grande pauvreté** dans nos actions au sein des restaurants du cœur de la Région Nord-Lille, nous sommes conscients que nous traversons plus globalement une **grave crise écologique et sociale**.

Aux réalités que nous approchons, des **réponses solidaires** et des pistes multiples existent pour **limiter l'impact négatif** de nos activités **sur l'environnement**.



Aux côtés d'autres associations, d'autres citoyen(ne)s, d'autres entreprises et collectivités territoriales, nous ne nous résignons pas face aux **besoins de transformation écologique et sociale**. A nous d'imaginer une nouvelle façon d'habiter le monde, de mieux prendre en compte la fragilité de l'homme et du vivant.



Le cycle du réchauffement climatique s'impose et participe au creusement des inégalités sociales. La concentration des richesses **renforce les tensions sociales** et fait douter de l'efficacité des politiques publiques à réguler le progrès économique et social, à dessiner un monde plus harmonieux et palpable.

Une **adaptation profonde** et rapide de nos façons de voir et de nos comportements s'impose. Nos ressources ne sont pas infinies. La vie bonne, le vivant, comme nos liens sociaux, sont des notions fragiles, à défendre, à préserver.

Dejà un changement est en cours avec la **lutte contre le gaspillage**. D'ailleurs, nous participons à la réduction massive du gaspillage de produits alimentaires.

Pour autant, d'autres **initiatives sont à prendre**, d'autres leviers d'actions peuvent être engagés, là où les plus téméraires ont fait de ce secteur une source de profits.

Notre force est bénévole, notre spécificité se détermine dans l'action empathique de proximité de nos centres d'activités et de distribution. Pour renforcer la diversité de nos actions au service du bien commun, nous avons besoin de la **confiance** et du **financement** de nombreux et nouveaux partenaires, pour mieux accueillir les personnes accompagnées, pour innover, être plus efficace, pour changer d'échelle.

De nombreux défis précis nous permettront de remporter des réussites concrètes comme mieux **intégrer les énergies renouvelables**, mieux **gérer les déchets**, **inclure** de façon plus systématique **les personnes accueillies** à nos actions.

Construire, faire vivre, évaluer ces initiatives de transition, nécessite **écoute**, **coconstruction**, **participation** de tous les acteur(trice)s de notre association qui fêtera en 2025 ses 40 ans.

Cette maturité est une invitation à poursuivre nos avancées, à partager nos questions et nos indignations, à ne pas nous résigner, à porter ensemble un **espoir commun** d'un **monde plus juste**.

ANNEXE 10 – REGLES D'UTILISATION DES TPE

L'utilisation des TPE est soumise à l'accord du service Manifestations, qui autorise le service Gestion / Trésorerie à vous le remettre.

Pour toute demande, vous devez adresser un mail à : ad59a.manifs@restosducoeur.org, en justifiant le motif et les dates du besoin (à minima 10 jours avant).

Un bon de remise est à remplir (voir ci-dessous) ; il vous engage à respecter son emploi et la (ou les) dates fixée(s). Vous devez le rendre dès l'action terminée.

Les TPE ont été initialement réservés aux Opérations Paquets Cadeaux.

Pour rappel, il est interdit aux bénévoles de collecter des dons en numéraire pour les Restos via une urne (réservée aux OPC), que ce soit lors d'une collecte ou d'une manifestation.

Si un donateur souhaite un reçu fiscal, vous devez noter ses nom, prénom, adresse et le montant versé puis le spécifier au trésorier de l'AD (seul habilité à établir le reçu).



BON de REMISE d'un TPE (en 2 exemplaires : 1 pour l'AD / 1 pour le bénévole)

Nom : _____

Prénom : _____

Centre : _____

Date(s) d'utilisation : _____

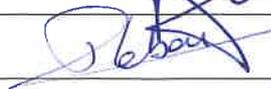
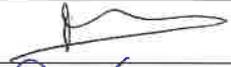
Date de remise : _____

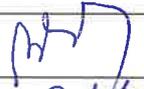
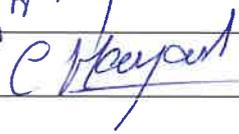
Date du retour : _____

Signature

REUNION DU BUREAU EN DATE DU 6 MAI 2024

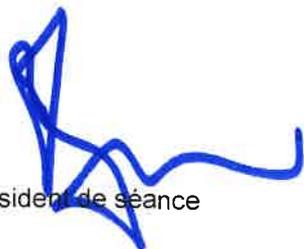
FEUILLE DE PRESENCE

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	
Béatrice DELOBEL	EN VISIO
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	
Hortense LAMBERT	EN VISIO

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	EXCUSEE
Bruno JOLY, Chargé de mission	
Colette HAYART	

La présente feuille de séance est arrêtée à...9... membres du Bureau sur les...9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.



Le président de séance



Le secrétaire de séance